

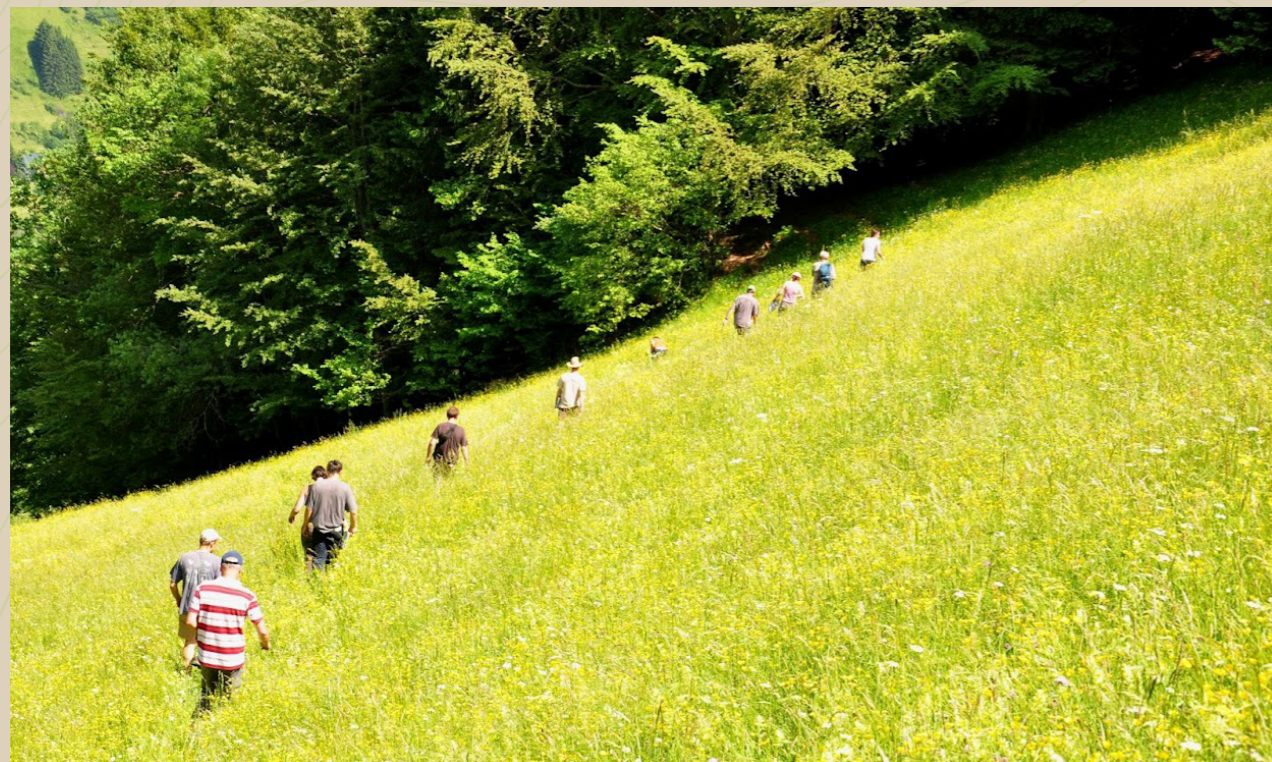
## INRAE et vous



Selon les thématiques, les questions de recherche, les besoins du partenaire ou les ressources disponibles, INRAE propose différentes modalités de collaboration, intervenant en appui des différentes étapes des politiques publiques.

Au-delà de la production de connaissances, nous apportons des outils opérationnels pour les collectivités : méthodologies et guides, bases de données et indicateurs adaptés, plateformes logicielles...

Nous veillons à leur bonne diffusion et appropriation par les services des collectivités territoriales ou par les professionnels qui leur viennent en appui.



### VOS INTERLOCUTEURS :

#### Au national

Direction de l'Appui aux politiques publiques  
[app.inrae.fr](http://app.inrae.fr)

#### En région

Les Présidents des 18 Centres de recherche d'INRAE  
[www.inrae.fr/centres](http://www.inrae.fr/centres)

# INRAE et les collectivités

Un institut de recherche national  
engagé dans les transitions territoriales

AGRICULTURE · ALIMENTATION · ENVIRONNEMENT

## DE LA RECHERCHE À L'APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES DANS LES TERRITOIRES

Le territoire est un espace stratégique : c'est là que les politiques prennent corps, que les solutions s'inventent et se testent et que le dialogue entre science et société s'intensifie.

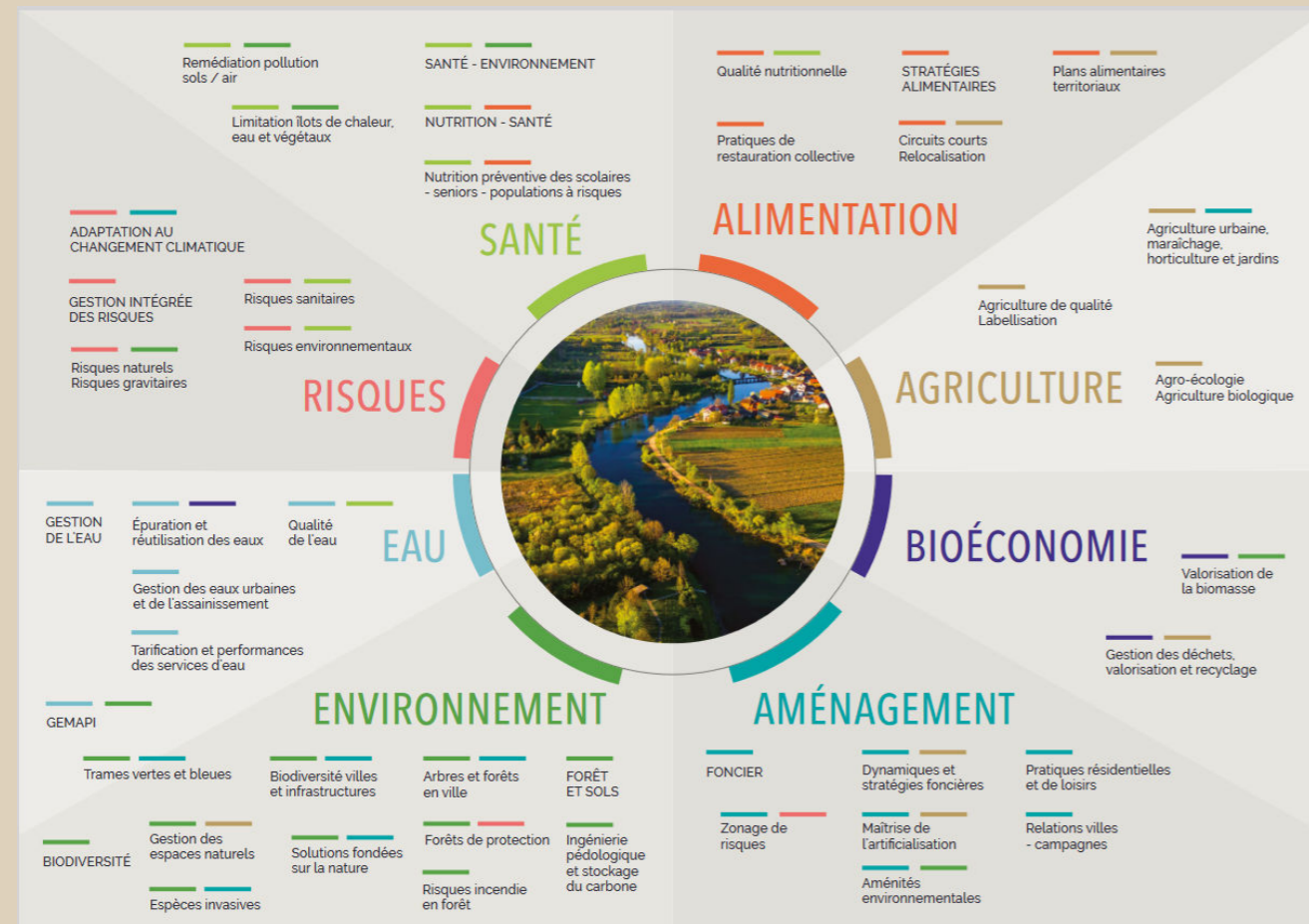
INRAE y mène des recherches, des expérimentations et des expertises dans des projets co-construits, adaptés aux enjeux locaux. Ces travaux accompagnent concrètement les transitions territoriales, en résonance avec les compétences et les besoins des collectivités.

Avec 17 centres régionaux et une forte culture de partenariat, INRAE est solidement implanté sur le terrain. Cet ancrage territorial est un véritable atout pour la recherche. Il aide au développement de recherches interdisciplinaires et innovantes pour répondre à des enjeux complexes, il soutient la production de données et de connaissances intégrant les savoirs locaux, il renforce l'utilité sociale de la recherche et favorise les collaborations avec l'ensemble des partenaires des territoires.

## Sur quoi ?



De nombreuses recherches d'INRAE viennent en appui des transitions territoriales dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.



## Avec qui ?

INRAE collabore avec l'ensemble des types de collectivités territoriales : communes, intercommunalités, départements, régions et métropoles.

Les scientifiques d'INRAE interagissent également de façon importante avec les territoires de projets (Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux – PETR, Territoires d'Innovation et démonstrateurs), avec les Parcs (Parcs naturels régionaux et parcs nationaux) et avec différents types de syndicats mixtes à vocation territoriale, notamment dans le domaine de l'eau et des déchets.

Ces partenariats s'inscrivent dans un écosystème riche et dynamique, en interaction avec des organismes nationaux (ADEME, Cerema, OFB, ANCT), régionaux (services déconcentrés de l'Etat, Agences de l'eau...) et des associations de collectivités.

## Comment ?

Les modalités de collaboration sont nombreuses et dépendent du type de collectivité et des enjeux considérés. On peut citer notamment :



- La participation d'agents INRAE à des expertises, conseils scientifiques et instances stratégiques territoriales.
- La participation d'élus ou d'agents de collectivités à des instances INRAE comme les conseils de centres.
- Le co-financement d'un programme de recherche avec les régions, le programme Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (TETRAE).
- Des collaborations à travers des projets de recherche, programmes et dispositifs structurants (territoires d'Innovations, living labs, défis régionaux...).
- Des financements des collectivités pour des équipements, des bâtiments, des bourses de thèse ou des projets de recherche.
- La mise à disposition de données, de parcelles, de collections ou de matériel (collections archéologiques pour des études, parcelles pour des essais).
- Des actions communes de médiation scientifique.
- La mise en place d'accords-cadres pour formaliser et pérenniser les interactions.